

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Département du Calvados</p> <p>Arrondissement de Caen</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DE REGISTRE</p> <p style="text-align: center;">DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal</p> <p style="text-align: center;">de la Commune de SOIGNOLLES</p> <p style="text-align: center;">14190</p>
<p>Date d'affichage : 03 / 12 / 2024</p> <p>Date de convocation : 20 / 11 / 2024</p> <p>Nombre de membres :</p> <p>En exercice : 10 Présents : 9 Absents : 1 Votants : 10</p>	<p>Le 26 novembre 2024 à 20h30. Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire.</p> <p>Étaient présents : Mme FIEFFÉ Patricia, Mme DELALANDE Soizic, Mr BESANÇON Geoffroy, Mme LE COGUIC Ophélie, Mr LEBOYER Hugues, Mme HAGHEBAERT Olympe, Mr MENARD Bruce, Mme PERREE Edwige, Mme HAMELIN Jocelyne.</p> <p>Mr GAUCHET donne procuration à Mme DELALANDE Formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Était absent : Mr GAUCHET Bruno.</p> <p>Mme LE COGUIC a été désignée comme secrétaire de séance.</p>
<p>Objet :</p> <p>Délibération 2024-28 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 17 septembre 2024 a été transmis aux conseillers municipaux le 20 septembre 2024 par voie électronique à la suite de la séance.</p> <p>2 observations ont été reçues le 23 septembre 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la part de Mr LEBOYER Hugues : <i>En absent, il manque Olympe</i> - de la part de Mme LE COGUIC Ophélie : <i>J'ai un doute par rapport au procès-verbal, il me semble que Bruce s'est abstenu et non un contre ...?</i> <p>Mr MENARD confirme son abstention à la délibération 2024-26.</p> <p>Il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce procès-verbal.</p> <p>Il est proposé de l'approuver avec les observations mentionnées ci-dessus.</p> <p>APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS APPROUVE LE PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2024 AVEC LES OBSERVATIONS CI-DESSUS.</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Caen le 29/11/2024 et publication ou notification du 03/12/2024</p> <p><i>tieffé</i></p>	<p>Fait et délibéré le 27 novembre 2024</p> <p>La secrétaire de séance, LE COGUIC Ophélie</p> <p>Le maire, Patricia FIEFFÉ</p> <p><i>tieffé</i></p> 